

La nouvelle version du Nutri-score toujours pas officialisé par la FRANCE

17 janvier 2025

Madame, Monsieur,

La nouvelle version du Nutri-Score, basée sur un mode de calcul mis à jour pour tenir compte des dernières connaissances scientifiques et de l'évolution du marché de l'alimentation, devait être introduit au 1er janvier 2024.

Si cela a été le cas dans les 6 autres pays dans lequel le Nutri-Score est en vigueur (Allemagne, Belgique, Pays Bas, Luxembourg, Espagne et Suisse), un an plus tard, **la France n'a toujours pas publié l'arrêté interministériel officialisant l'évolution du mode de calcul du Nutri-score.**

Pourquoi un tel blocage ? Des éléments de réponse sont présentées dans le texte que nous venons de publier avec Mathilde Touvier, Chantal Julia et Pliar Galan dans The Conversation « *Nutri-Score : sa révision n'est toujours pas officialisée en France* », accessible sur le lien :

<https://theconversation.com/nutri-score-sa-revision-nest-toujours-pas-officialisee-en-france-246461>

En 2017, la France a été le premier pays à adopter Nutri-score. Elle se doit d'être exemplaire en Europe dans l'application de sa nécessaire mise à jour, qui le rend plus performant et en meilleure adéquation avec les dernières recommandations de santé publique. Il est regrettable que certains ministères retardent la publication de cet arrêté, qui pourtant permettrait de mettre à la disposition des consommateurs un Nutri-score encore plus utile et efficace pour leur santé.

Cette obstruction à la santé publique est inacceptable.

Bien cordialement,

Serge Hercberg